

Les sujets abordables, estiment les candidats

Bac : la coupure d'Internet, un vrai casse-tête

● Tizi Ouzou/Près de 2 000 candidats absents aux épreuves du baccalauréat

Page 3

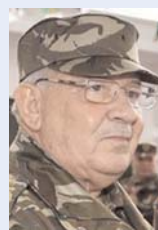
LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4807 - Lundi 17 juin 2019 - Prix : 10 DA

Visite de travail et d'inspection à la 3^e Région militaire



Gaïd Salah aujourd'hui à Béchar

Page 3

Démission de Bouchareb de la présidence de l'APN

Le FLN réitère son exigence

Page 4

● Pour une meilleure performance des entreprises

Instaurer une culture du respect des règles de la concurrence

Page 2

Ouyahia, Djoudi, Tou, Yousfi et les frères Oulmi auditionnés

La justice en rouleau compresseur



Ph/E. Soraya/J.A.

Hier, dimanche 16 juin, aura été marqué par une intense activité judiciaire tant au niveau de la Cour suprême qu'au tribunal de Sidi M'hamed, où l'on retiendra essentiellement la comparution de Karim Djoudi, ancien ministre des Finances et d'Amar Tou, ancien ministre des Transports, devant la plus haute instance et celle encore une fois d'Ahmed Ouyahia et pour la première fois Youcef Yousfi au palais de justice Abane-Ramdane. Lire page 2

● Cinéma

Deux films algériens primés au Festival d'Oujda



Page 24



JS Kabylie

Velud entame le travail

Page 23

Théâtre

«El faqir», premier spectacle de rue pour enfants à Oran

Page 13

Ouyahia, Djoudi, Tou, Yousfi et les frères Oulmi auditionnés

La justice en rouleau compresseur

■ Hier, dimanche 16 juin, aura été marqué par une intense activité judiciaire tant au niveau de la Cour suprême qu'au tribunal de Sidi M'hamed, où l'on retiendra essentiellement la comparution de Karim Djoudi, ancien ministre des Finances et d'Amar Tou, ancien ministre des Transports, devant la plus haute instance et celle encore une fois d'Ahmed Ouyahia et pour la première fois Youcef Yousfi au palais de justice Abane-Ramdane.

Par Lynda Naïli

A ce titre, placé sous contrôle judiciaire à la fin de son audition, Karim Djoudi, ancien ministre des Finances, s'est présenté tôt dans la matinée d'hier à la Cour suprême où il devait être entendu par le magistrat instructeur dans le cadre d'une enquête liée à des affaires de corruption, dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'indus privilégiés. Laquelle audition aura pris fin en début d'après-midi avec une décision de mise sous contrôle judiciaire prononcée par le magistrat instructeur à l'encontre de Karim Djoudi que l'on verra quitter la Cour suprême. Venait ensuite le tour d'Amar Tou, ancien ministre des Transports, pour également répondre à l'interrogatoire du juge d'instruction de la plus haute instance judiciaire civile du pays, et ce, pour des affaires liées à la dilapidation de deniers publics, abus de fonction et attribution d'indus privilégiés.

Affaire Sovac : Ouyahia, les Oulmi, l'ex-DG du CPA et des dizaines de cadres de l'Industrie et des Finances au tribunal de Sidi M'hamed

Par ailleurs, du côté du palais de justice Abane-Ramdane, en détention provisoire depuis mercredi dernier dans le cadre de

l'affaire Haddad, Ahmed Ouyahia, ex-Premier ministre, a une nouvelle fois comparu hier devant le procureur le tribunal de Sidi M'hamed, mais cette fois-ci dans l'affaire Sovac ouverte avant-hier par la justice. Aussi, à l'instar des Kouninef, Tahkout et Haddad, les frères Oulmi, en garde à vue depuis la fin de semaine dernière, ont entraîné plusieurs hauts responsables avec eux, essentiellement Ahmed Ouyahia et Youcef Yousfi ainsi que l'ancien directeur général du Crédit populaire algérien (CPA).

C'est ainsi que Mourad et Kheider Oulmi, patrons du groupe automobile Sovac, représentant exclusif de Volkswagen en Algérie, ont été entendus hier par le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, pour des soupçons de corruption et de transfert illicite de devises à l'étranger. En outre, dans le cadre de cette information judiciaire, Ahmed Ouyahia, ex-Premier ministre, a une nouvelle fois comparu hier devant le procureur le tribunal de Sidi M'hamed, et pour la première fois l'ancien ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi. C'était ensuite au tour de l'ancien directeur général du CPA de comparaître lui aussi devant le procureur général pour avoir accordé des crédits astro-

nomiques au profit du groupe Sovac. La liste ne s'arrêtera pas là, puisque cinquante-deux cadres relevant du ministère de l'Industrie et du secteur financier ont été également auditionnés par le procureur général près le tribunal de Sidi M'hamed, et ce, dans le sillage de l'affaire Sovac. Auditionnés dans le prolongement du dossier Sovac, les responsables sont impliqués dans des affaires liées à la dilapidation de deniers publics, abus de fonction et attribution d'indus privilégiés.

Abdelghani Hamel de nouveau au tribunal

Par ailleurs, à Blida, l'ex-DGNS, le général à la retraite Abdelghani Hamel, a été de nouveau présenté hier devant le juge d'instruction près le tribunal de Blida en qualité de témoin dans l'affaire de l'ex-directeur de la sûreté de wilaya d'Alger-Est, Noureddine Berrachedi. Rappelons que ce dernier, poursuivi dans l'affaire «Kamel El-Bouchi», liée à la saisie de 701 kg de cocaïne fin mai 2018, est depuis le 3 juin dernier placé sous mandat de dépôt sur décision du juge d'instruction près le tribunal de Blida. Pour rappel, en application des dispositions de l'article 573 du code de procédure pénale, le parquet général près la cour



Phs/D.R.

d'Alger avait transmis au procureur général près la Cour suprême le dossier d'enquête préliminaire instruite par la police judiciaire de la Gendarmerie nationale d'Alger, pour des faits à caractère pénal, à l'encontre des nommés : Zaalane Abdelghani, Tou Amar, Talaï Boudjemaa, Ghoul Amar, Benyounés Amara, Bouazgui Abdelkader, Djoudi Karim, Bouchouareb Abdesslam, Zoukh Abdelkader, Khanfar Mohamed Djamel, Sellal Abdelmalek et Ouyahia Ahmed, avait expliqué le Parquet général près la cour d'Alger. «En raison de leurs fonctions au moment des faits, les susnommés bénéficient

de la règle du privilège de juridiction consacrée par le texte de cette loi», avait-on précisé. Le juge d'instruction près la Cour suprême avait ordonné, la semaine dernière, le placement des deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ainsi que l'ancien ministre du Commerce, Amara Benyounés en détention provisoire à la prison d'El Harrach, à Alger, pour les mêmes chefs d'accusation. L'ex-ministre des Travaux publics, Abdelghani Zaälane a été également placé sous contrôle judiciaire après avoir été auditionné dans des affaires liées à la corruption.

L. N.

Pour une meilleure performance des entreprises

Instaurer une culture du respect des règles de la concurrence

Une journée d'étude sur la mise en œuvre du Programme de conformité aux règles de la concurrence sera organisée aujourd'hui à Alger par le Conseil de la concurrence avec le support du Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association Algérie-Union européenne (P3A). Plusieurs thématiques seront abordées au cours de cette rencontre par des experts nationaux et internationaux, portant notamment sur les objectifs et les finalités du programme de conformité aux règles de la concurrence, le programme de conformité général, sectoriel, ainsi que le guide pratique de la mise en place de ce programme, selon les organisateurs. Il sera question aussi d'expliquer les modalités pratiques de l'élaboration et de la mise en œuvre du programme de conformité aux règles de la concurrence par les entreprises. Ce programme vise à amener les entreprises à adhérer et à respecter volontairement les règles de la concurrence, ainsi que ses valeurs, a précisé le président du Conseil de la concurrence, Amara Zitouni. Dans ce cadre, il a indiqué que le programme de conformité a été proposé en juin 2016 par le Conseil de la concurrence à 71 entreprises représentant l'en-

semble des secteurs d'activité (hydrocarbures, téléphonie mobile et fixe, transport aérien, agroalimentaire, assurances, banques, productions, bâtiment et travaux publics, médicament, distribution automobile et autres). «Des entreprises publiques et privées d'envergure nationale, ainsi que des associations professionnelles ont réagi positivement à l'initiative du Conseil de la concurrence», a-t-il précisé. Il s'agit, entre autres, de Sonatrach, Sonelgaz, Condor, Asmidal, Algérie Poste, Naftal, le groupe pharmaceutique Saïdal et l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab). Pour ce faire et eu égard à la «complexité» de ce programme qui s'inscrit dans la durée, le Conseil de la concurrence a bénéficié du soutien du Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association Algérie/UE (P3A) par la mobilisation de deux experts internationaux spécialisés en la matière, a expliqué M. Zitouni. Ces experts ont entamé leur mission le 1er octobre 2018 pour une période de 75 jours. Ils ont rencontré les opérateurs économiques et les associations professionnelles concernés par le programme pour évaluer leur niveau de connaissance des principales pratiques anti-concurrentielles,

ainsi que des pratiques pro-concurrentielles. Accompagné du directeur des études des marchés et des enquêtes économiques du Conseil de la concurrence, Abdelaziz Kourougl, les experts du «P3A» ont tenu des réunions de travail avec des opérateurs économiques publics et privés de différents secteurs d'activités.

Accompagnement dans la mise en place d'un programme de conformité

Il s'agit de secteur de l'énergie (Sonatrach), les assurances (Caat, Caar, SAA, Alliance Assurance et Macir Vie), les banques (Banque d'Algérie), l'agroalimentaire (Cevital), l'automobile (Snvi), la téléphonie mobile (Djezzy), les télécommunications (Algérie Télécom et Algérie Poste), le médicament (Saïdal et Biopharm), et les organisations professionnelles (FCE, Confédération des entreprises de BTPH, Apab, UAR et le Conseil de concertation pour le développement de la PME). Il a été discuté, lors de ces rencontres, de la portée des objectifs et des fondements de ce programme, ainsi que de son mode opératoire. D'autres rencontres ont été organisées avec des

cadres de différents ministères, à savoir le commerce (Ddroa et Dgcerf), l'industrie et des mines (DGC), les finances (DMP et CNSA) et les autorités de régulation sectorielles (Arpce, Greg). «L'objectif attendu de cette action ponctuelle est d'accompagner les opérateurs économiques dans la mise en place d'un programme de conformité spécifique qui leur permettrait d'assurer le respect de ces règles, notamment à travers les conseils pratiques proposés lors des ateliers organisés avec ces derniers», a souligné M. Zitouni.

Il a, dans ce cadre, expliqué l'intérêt des entreprises à respecter les règles de concurrence ce qui leur permet d'éviter le coût financier élevé lié à une violation des règles de concurrence (sanctions pécuniaires du Conseil de la concurrence dont le montant peut s'élever jusqu'à 12% du chiffre d'affaires, action en réparation des victimes, report de la clientèle au profit de concurrents, perte de réputation de l'entreprise incriminée). D'autre part, il leur permettra de voir la demande, donc leur chiffre d'affaires, augmenter à moyen terme. En effet, le respect des règles de concurrence conduit les entreprises à favoriser la baisse des coûts, l'innovation, l'amélioration de la qualité

des produits et des services et la préservation des postes d'emploi. De plus, cela leur permet d'être plus performantes et plus compétitives face à la concurrence des tiers sur le marché national et international. Le Conseil a aussi proposé dans son rapport annuel, qu'il soumettra dans les prochains jours au gouvernement et au Parlement, à ce que la loi sur la concurrence après sa modification prévoie la possibilité pour le Conseil de réduire de 10 à 15% le montant de l'amende susceptible d'être infligée à une entreprise qui justifie de l'application d'un programme de conformité aux règles de la concurrence, selon M. Zitouni. A noter que cette rencontre est destinée aux institutions publiques, opérateurs économiques, organisations professionnelles, autorités de régulation sectorielles, associations de protection des consommateurs, cabinets d'avocats et de consulting et représentants des administrations. Elle s'inscrit dans le cadre des actions de sensibilisation menées par le Conseil de la concurrence sur les avantages d'une concurrence saine et loyale pour l'efficacité économique en général et la protection du consommateur en particulier, selon les organisateurs.

Meriem Benchaouia

Les sujets abordables, estiment les candidats

Bac : la coupure d'Internet, un vrai casse-tête

■ A la sortie des établissements abritant les épreuves du baccalauréat, les avis étaient partagés lors de ce premier jour. Certains soutiennent que ceux-ci étaient «abordables» et espèrent s'en sortir du mieux que possible. D'autres estiment qu'ils étaient un «peu difficiles», «c'est selon les branches», expliquent les candidats.

Par Thinhinene Khouchi

Pour ce premier jour de l'examen du baccalauréat, les sujets de la langue arabe et celui des sciences islamiques étaient pour la majorité des candidats abordables. Certains ont indiqué qu'ils étaient faciles, d'autres ont estimé, par contre, que ces derniers étaient un «peu difficiles». Un candidat dans la filière scientifique nous dira que : «C'est selon la préparation de chaque élève et la filiale aussi» car le sujet de la langue arabe est toujours plus difficile pour les littéraires que pour les scientifiques car c'est une matière essentielle et son coefficient est plus élevé pour la filiale littéraire. Abdelkrim, un autre candidat au Bac, affirme qu'il a bien travaillé. «Pourvu que ça dure», lance-t-il, un brin optimiste. Selon lui, «ce n'est que le début, en attendant les matières essentielles dans les prochains jours». Les candidats de la filière mathématiques n'ont pas trouvé les sujets compliqués. Ils étaient en rapport avec le programme. «J'ai trouvé le sujet d'arabe trop facile», nous dira une élève. «C'est de bon augure pour la suite», ajoutera-t-elle. Dans l'après-midi, les candidats ont eu à composer avec les sciences islamiques. Là aussi, les candidats sont sortis satisfaits de leurs réponses.

«C'est une matière de mémorisation, donc facile», nous confie une candidate au Bac filiale philosophie. En outre, les parents étaient au rendez-vous comme à chaque examen de fin d'année. L'anxiété et l'inquiétude se lisaient sur leurs visages. Une mère de famille venue soutenir sa fille nous confira : «c'est très dur, j'ai l'impression que c'est moi qui vais subir les épreuves». Du côté des directeurs et responsables, c'est le black-out. «Nous ne sommes pas autorisés à faire de déclarations. Ce que je peux vous dire c'est que tout va bien. L'essentiel est assuré pour permettre aux candidats d'affronter les épreuves», affirme un des responsables. «Toutes les instructions du ministère ont été appliquées à la lettre. Nous sommes entièrement mobilisés pour réunir les meilleures conditions pour que nos candidats puissent passer l'examen dans la sérénité», ajoute-t-il. Comme prévu, des agents étaient chargés de vérifier les entrées. Les élèves sont priés de présenter leurs cartes d'identité et convocations. Les enseignants-surveillants étaient eux aussi soumis à la même fouille. Pour rappel, ils sont plus de 674 000 candidats au Bac répartis à travers 2 339 centres d'examen sur le territoire national.

Depuis quatre ans,



le Bac rime avec coupures d'internet

Pour la quatrième année consécutive, les Algériens vont être privés d'internet du 16 au 20 juin 2019 et cela pendant l'examen du baccalauréat. En effet, cette mesure catégorique prise par le ministère de l'Éducation nationale en collaboration avec le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication pour contrer le phénomène de la fuite des sujets et la triche durant l'examen du Bac pénalise les citoyens. Chaque année, la connexion internet, notamment mobile, connaît des perturbations dans l'accès aux réseaux sociaux comme Facebook. Mais

contrairement à l'année dernière où l'opérateur public Algérie Télécom avait annoncé la suspension du service internet pendant la première heure de chaque épreuve pour éviter toute tentative de publication de sujets du baccalauréat sur internet, cette année aucune annonce n'a été faite dans ce sens. Depuis le début des épreuves hier, l'accès à internet, via le fixe ou le mobile, est difficile voire impossible, pour certains utilisateurs qui n'arrivent pas à se connecter aux réseaux sociaux comme Facebook, Twitter ou Instagram. Pour rappel, le ministère de l'Éducation nationale avait annoncé des mesures afin de lutter contre le phénomène

Ph/E. Soraya/J.A.

de la fraude et contre toute tentative de fuite de sujets par voie électronique. Il s'agit, entre autres, de mesures relatives au dépôt des téléphones portables et de tout moyen de communication à l'entrée des centres de déroulement des examens, ainsi que des brouilleurs mis à la disposition des annexes de l'Office national des examens et concours par le ministère de la Défense nationale. Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, avait indiqué que «ce genre de mesures coercitives de lutte contre la fraude a démontré son efficacité et permis de réaliser des résultats positifs ces dernières années, notamment avec la création de l'Organe national de prévention et de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication relevant du ministère de la Justice, doté des moyens juridiques et réglementaires nécessaires». Belabed a par ailleurs annoncé que «trois faux sujets du baccalauréat ont été publiés sur internet dans le but de perturber les élèves», ajoutant que «les services compétents ont identifié les personnes qui sont à l'origine de ces publications et qu'elles seront poursuivies en justice».

T. K.

Sécurisation du Baccalauréat

Le ministère de la Défense met en place une série d'actions

Des dispositions logistiques et technico-organisationnelles ont été prises par le ministère de la Défense nationale pour assurer «le bon déroulement des épreuves du Baccalauréat "session 2019"», a indiqué le MDN dans un communiqué. «Dans le cadre de sa contribution à la sécurisation et au bon déroulement des épreuves du Baccalauréat "session 2019", le ministère de la Défense nationale a mis en place un ensemble de dispositions logistiques et technico-organisationnelles à l'effet de réunir les conditions favorables à la préparation, au déroulement et au suivi des épreuves du Baccalauréat sur l'ensemble du territoire national», a souligné la même source. En coordination avec les différents organes nationaux, un plan d'action a été arrêté, a ajouté le MDN, expliquant que ce plan regroupe «les aspects inhérents à l'acheminement, par les moyens aériens militaires, des sujets des examens vers les centres concernés et des réponses des candidats vers les centres de correction, à travers une escorte sécuritaire qui sera assurée par les services compétents du ministère de la Défense nationale». Selon le MDN, la mise en place des moyens techniques appropriés a permis d'assurer la sécurisation

technique de ces examens et l'affectation d'une ressource humaine qualifiée en vue de faire face à d'éventuelles tentatives de diffusion et fuite des sujets». Les mesures «rigoureuses» prises sur le terrain par le ministère de la Défense nationale et les moyens mobilisés, «seront maintenus durant toute la période de déroulement et de correction des examens de cette session 2019», a-t-on affirmé. Plus de 500 policiers mobilisés pour la sécuri-

sation des épreuves Plus de 500 policiers ont été mobilisés par les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, pour la sécurisation des centres de déroulement de l'examen du baccalauréat, session 2019, a indiqué, dimanche, un communiqué de ces services. Outre la mobilisation des moyens matériels nécessaires au bon déroulement des épreuves du baccalauréat, un effectif de 530 policiers a été déployé au niveau d'Alger pour

veiller à la sécurisation des 166 centres de déroulement et 7 centres de correction et de compostage, a précisé le communiqué. Les mesures prises visent la sécurisation des centres d'examen et des périmètres avoisinants, avec l'intensification des patrouilles pédestres et mobiles pour garantir la sécurité des candidats et assurer la fluidité du trafic routier à proximité de ces centres. Il s'agit, également, d'assurer l'escorte des sujets et des

copies d'examens, en coordination avec les parties concernées. Pour rappel, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) avait annoncé la prise de mesures sécuritaires à cet effet, en mobilisant un total de 18 014 policiers à travers tout le territoire national afin de garantir le bon déroulement des épreuves du baccalauréat, et ce, à compter du premier jusqu'au dernier jour d'examen, a conclu le communiqué.

O. N./APS

Tizi Ouzou

Près de 2 000 candidats absents aux épreuves du baccalauréat

Les épreuves du premier jour du baccalauréat se sont déroulées dans des conditions normales à travers les 70 centres d'examen ouverts dans la wilaya de Tizi Ouzou. Selon les indications fournies par le directeur local de l'éducation, Mohamed Lalaoui aucun incident n'a été enregistré durant le premier jour assurant qu'il n'y a pas eu de nombreux candidats à arriver en retard. Il nous a précisé que 1 967 parmi les 5 906

candidats libres manquaient à l'appel, auxquels s'ajoutent 107 scolarisés dont la majorité des élèves sont issus des écoles privées représentant ainsi un taux d'absence de 11,37%. A rappeler que 18 331 candidats étaient attendus à l'examen du Bac à Tizi Ouzou dont 10 525 filles. De l'avis de nombreux candidats rencontrés à leur sortie des épreuves du premier jour, ils assuraient que les sujets étaient très abordables.

L'encadrement de l'examen est assuré par 5 211 employés. Par ailleurs, la sécurisation du déroulement des épreuves du Bac à Tizi Ouzou a nécessité la mobilisation de 500 policiers pour les 57 centres d'examen implantés dans les zones urbaines. Alors que les 13 autres centres sont sécurisés par les éléments de la Gendarmerie nationale.

Hamid M

Visite de travail et d'inspection à la 3^e Région militaire

Gaïd Salah aujourd'hui à Béchar

Le GÉNÉRAL de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectuera à partir de lundi, une visite de travail et d'inspection à la

3^e Région militaire à Béchar, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale. Lors de cette visite, le général de corps d'Armée «superviserà un exercice tactique avec munitions réelles, qui

s'inscrit dans le cadre de la clôture de l'année de préparation au combat 2018-2019, et tiendra des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la 3^e Région militaire», précise le communiqué.

M. L.

Démission de Bouchareb de la présidence de l'APN

Le FLN réitère son exigence

■ Le groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) à l'Assemblée populaire nationale (APN) a réitéré, samedi, sa revendication de l'impérative démission de Mouad Bouchareb de la présidence de la Chambre basse du Parlement.

Par Samah N.

Dans un communiqué sanctionnant les travaux d'une réunion du bureau de ce groupe, «ce dernier a réitéré l'impératif pour l'actuel président de l'APN de se retirer de la présidence de cette institution», appelant, dans ce cadre, «les députés des différentes formations politiques à assumer leur responsabilité historique dans la défense des revendications du peuple, notamment la démission du président de l'APN, M. Bouchareb de la tête de cette institution législative». Le groupe parlementaire du FLN a souligné que «la stabilité de l'APN et la reprise de ses activités sont tributaires du retrait de l'actuel président de l'APN de son poste».

Le groupe a relevé par là même «la nécessité du dialogue constructif en associant toutes les franges de la société sans exclusion ni marginalisation, afin d'atteindre des solutions adé-



Ph.D. R.

quates à l'effet de sortir de la crise que vit le pays et d'élire président de la République dans les plus brefs délais».

Dans un contexte pareil, ce groupe a salué «le rôle de l'institution militaire dans la préservation de la stabilité du pays et l'ac-

compagnement du hirik populaire en vue de répondre aux revendications légitimes», se félicitant, en outre, «du rôle de la justice dans l'accomplissement de ses missions dans le but de lutter contre la corruption et de soutenir toutes les mesures à même

de garantir la justice».

Il a affirmé, par ailleurs, «l'accomplissement de son rôle dans le cadre des réformes constitutionnelles en vue de faciliter les mesures judiciaires et de contribuer à la garantie de la justice».

A noter que cette réunion qui

a regroupé les membres du bureau du groupe parlementaire du parti à l'APN, présidée par Khaled Bouriah, président du groupe FLN, s'est déroulée «dans le cadre du suivi des événements que connaît l'APN».

S. N./APS

Sénat/Projet de loi relatif à la prévention des risques d'incendie Reprise des travaux aujourd'hui

LE CONSEIL de la nation reprend aujourd'hui ses travaux en session plénière, consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi relatif aux règles générales de prévention des risques d'incendie et de panique. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, répondra, lors de cette session, aux interrogations des membres du Conseil de la nation, a indiqué un communiqué de cette instance législative.

M. O.

Algérie/Monde arabe Le Conseil de la nation prend part au Caire aux travaux du Parlement Arabe

LE CONSEIL de la nation prend part, du 17 au 19 juin au Caire (Egypte), aux travaux de la 4^e séance du 3^e rôle de la deuxième législature du Parlement arabe, a indiqué hier un communiqué du Conseil. L'ordre du jour de cette réunion comprend «la tenue de la réunion du bureau, de la session plénière, des réunions des commissions permanentes et des réunions des sous-commissions du Parlement arabe», a précisé le communiqué. L'Algérie sera représentée, à cette rencontre, par le membre du Conseil de la nation, membre du Parlement arabe, Abdelkrim Korichi, a souligné le communiqué.

M. N.

Examen de fin de cycle primaire

Taux de réussite de 83,31%

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, a annoncé, hier à Alger, que le taux de réussite à l'examen de fin de cycle primaire était de 83,31%, qualifiant ces résultats de «très acceptables». Lors d'une conférence de presse, ani-

mée à l'occasion du coup d'envoi des épreuves du baccalauréat, le ministre a précisé que sur la base de ses résultats, le taux d'admission (taux de réussite à l'examen + la moyenne de l'évaluation continue) s'élève à 94,90%, soulignant que les résul-

tats seront publiés sur le site de l'Office national des examens et concours (Onec) aujourd'hui (hier) à 18h00, ainsi qu'au niveau des 18 000 écoles primaires, grâce à la plateforme numérique du ministère. Concernant l'examen du baccalauréat, M.

Belabed a affirmé que les épreuves «se déroulent dans de bonnes conditions, selon les informations recueillies des différentes wilayas», insistant dans ce cadre sur les efforts déployés à tous les niveaux pour assurer la réussite de cet examen. L. O.

Oran/Forêt de M'sila

Plus de 8 000 enfants fêtent leur Journée mondiale

Plus de 8 000 enfants des 26 communes de la wilaya d'Oran ont participé, samedi, aux festivités de la Journée mondiale de l'enfance, qui se sont déroulées à la forêt de M'sila, dans la daïra de Boutlelis, dans une ambiance festive et d'allégresse.

Ces enfants, accompagnés de leurs encadreurs, sont venus des établissements de jeunes, des associations et des ligues culturelles, scientifiques et sportives de toutes les communes de la wilaya pour participer à cette grande manifestation, la

Journée mondiale de l'enfance, qui coïncide avec le 1er juin de chaque, mais également, le 15 juin avec la Journée africaine de l'enfance. Si les festivités du 1er juin ont été décalées, c'est en raison des examens de fin d'année qui avaient occupé les enfants durant plusieurs semaines, a-t-on expliqué.

Selon le directeur des établissements des jeunes de la wilaya d'Oran, Boubtana Lakhdar, cette manifestation, comme chaque année, a été organisée par la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) et de la

Direction de l'Office des établissements des jeunes (Odej), en collaboration avec la Ligue des activités scientifiques et celle des activités culturelles. Les enfants, coiffés de casquettes aux couleurs vertes, rouges et blanches, ont participé à toutes sortes d'activités, notamment le sport (football, volleyball, judo, kick boxing et full contact), la danse, le chant, les sketches, ainsi que des activités plus ludiques comme le jeu de la course au sac, au sable et au ballon, ainsi que l'initiation à la prise de photo. Hania T.

Naâma

Production attendue de 26 000 quintaux d'abricots

Une production de plus de 26 000 quintaux d'abricots est attendue cette année dans la wilaya de Naâma, durant l'actuelle campagne de cueillette lancée au début de ce mois de juin. La direction des services agricoles a souligné que la surface productive d'abricot de la wilaya s'étend sur 346 ha. Cette filière arboricole a connu, ces dernières années, une stabilité en termes de surface productive et en rendement. Les spécialistes estiment que l'extension des surfaces productives reste tributaire de la mise de la commercialisation de ce produit qui reste traditionnelle par la vente pour

répondre à la consommation locale. Il s'agira d'intéresser les opérateurs versés dans l'industrie de transformation pour écouler cette production, souligne-t-on au niveau de la même direction. La wilaya de Naâma est réputée pour la qualité de ses abricots. La culture de ce fruit est basée au sud de la wilaya, dans les périmètres agricoles et jardins des communes de Tiout, Moghrar, Djenine Bourezk et Ain Sefra. La période de verglas qui frappe la wilaya durant les mois de février et mars, le manque de pluviométrie et les tempêtes de vent sont parmi les aléas qui entravent un bon rendement de la

production. A cela s'ajoute le problème de la commercialisation du produit en l'absence d'unités de transformation dans la wilaya. Les agriculteurs de la région misent sur l'ouverture d'une unité de transformation d'abricots au niveau de la wilaya, ce qui constituera un encouragement pour l'extension des surfaces de production et augmenter les rendements. L'abricot est un fruit facilement périssable. Sa période de récolte ne dépasse pas les trois semaines, notamment fin mai et début de juin de chaque année, rappelle-t-on.

K. L.

Tunisie

La dévaluation du dinar fait exploser la dette publique

■ La dévaluation du dinar a doublé le stock de la dette publique extérieure de la Tunisie, qui est passé de 29,9 milliards de dinars en 2015, à 60,2 milliards de dinars en 2018, indique l'Observatoire national de l'économie, dans une analyse publiée en juin 2019.

Par Mahi O.

«**D**epuis 2016, la contribution de la dévaluation du dinar à l'augmentation de la dette publique a explosé pour atteindre la somme de 9,5 milliards de dinars, uniquement en 2018, soit cinq fois plus que le déficit budgétaire, la même année», selon la même source. L'auteur de cette analyse, Chafik Ben Rouine, a démontré que la dévaluation de la monnaie nationale est le principal facteur de l'augmentation de la dette publique, à laquelle s'ajoutent les intérêts de la dette, à partir de 2018. Il a souligné, par ailleurs, que «les efforts des autorités devraient se concentrer cinq fois plus sur la stabilisation du

dinar, que sur l'austérité budgétaire, qui contribue moins à l'augmentation de la dette publique, que les seuls intérêts de la dette». Citant comme source le ministère des Finances, l'économiste rappelle que les trois principales causes de la hausse de plus en plus forte de la dette publique, à partir de 2016, sont le déficit budgétaire, les intérêts de la dette ainsi que l'effet de change. «En 2014 et 2015, c'est le déficit budgétaire qui contribuait le plus à l'augmentation de la dette publique. Cette contribution du déficit a fortement progressé, passant de 2 milliards de dinars au cours de ces deux années, à 3,4 milliards de dinars, en 2017». «La part de ce déficit a ensuite fortement diminué à 1,8

milliard de dinars en 2018, suite à la politique d'austérité menée par le gouvernement». «En parallèle, la contribution des intérêts à l'augmentation de la dette publique n'a cessé de croître, passant de 1,5 milliard de dinars à 2,8 milliards de dinars en 2018, soit quasiment le double. De plus, à partir de 2018, les intérêts de la dette participent plus à l'augmentation de la dette que le déficit budgétaire». Enfin, l'évolution la plus importante concerne l'effet du taux de change sur la dette publique, dont la part n'était que de 1 milliard de dinars en 2014. Suite à la loi sur l'indépendance de la BCT et la libéralisation du taux change en avril 2016, la contribution de l'effet de change a explosé. En 2016, la



dévaluation du dinar est la cause principale de l'augmentation de la dette publique, à hauteur de 3,9 milliards de dinars, précise l'auteur de l'analyse.

M. O./APS

Saudi Aramco

L'Arabie maintient sa volonté de vendre une part du capital

L'Arabie saoudite reste engagée à vendre sur le marché jusqu'à 5% du géant pétrolier national Saudi Aramco lors de son introduction en Bourse, mais seulement au «bon moment», a déclaré hier le prince héritier Mohammed ben Salmane dans une interview. «Nous sommes engagés à faire entrer Saudi Aramco en Bourse, (mais) cela doit se faire dans des conditions

adéquates et au bon moment», a indiqué le prince saoudien au quotidien «Asharq al-Awsat». Mohammed ben Salmane a confirmé de précédentes annonces selon lesquelles l'introduction en Bourse «aura lieu (fin) 2020, début 2021», soit presque deux ans plus tard que prévu. La mise sur le marché de 5% des actions d'Aramco permettrait à l'Arabie saoudite d'en-

granger quelque 100 milliards de dollars et de financer ainsi la diversification de son économie, qui dépend majoritairement de l'or noir. Le prince héritier a également affirmé qu'il était encore trop tôt pour annoncer le lieu où aurait lieu l'entrée en Bourse, ajoutant toutefois que beaucoup de pré-requis nécessaires à la vente avaient été remplis. Pour préparer son introduction en

Bourse, Ryad a mis en place un certain nombre de procédures-clés dont une loi sur la taxation des hydrocarbures, la nomination d'un nouveau conseil d'administration d'Aramco et l'autorisation d'un audit indépendant des réserves de pétrole du royaume, a ajouté Mohammed ben Salmane. Aramco a également ouvert pour la première fois ses comptes aux agences de

notation internationales, publié son bénéfice et s'est transformé en société publique par action, a-t-il précisé. Son introduction en Bourse – qui devrait être la plus grande vente mondiale d'actions – est la pierre angulaire du plan de diversification de l'économie «Vision 2030» de Mohamed ben Salmane.

Salem K./Agences

Etats-Unis

Les politiques commerciales sont inadaptées au monde actuel

Les politiques commerciale et diplomatique dépassées du président américain Donald Trump ne sont pas justifiées dans le monde interconnecté d'aujourd'hui, estime Yeidckol Polevnsky, présidente et secrétaire générale du Mouvement de régénération nationale (Morena), parti au pouvoir du Mexique. «Je crois qu'il n'y a personne dans le monde, à part M. Trump, qui songe à l'unilatéralisme», a-t-elle confié dans une interview récemment accordée à l'agence chinoise d'informations Xinhua. La doctrine «America First» (L'Amérique d'abord) est un anachronisme qui nuit à ses voisins et partenaires commerciaux, déplore celle qui dirige la formation créée par le président mexicain Andrés Manuel Lopez Obrador. «Croire que l'économie va être comme elle l'a été dans le passé est impossible et croire que des entreprises peuvent décider de venir produire aux Etats-Unis n'est pas viable», poursuit M^{me} Polevnsky. Visant à se faire réélire l'an prochain, M. Trump adopte une politique plus dure envers la Chine et le Mexique, considérant ces deux partenaires commerciaux majeurs comme des concurrents

avec lesquels il faut se quereller, analyse-t-elle. Sous prétexte de protéger ses industries, Washington a imposé des droits de douane élevés sur des importations d'une valeur de plusieurs milliards de dollars venant de partenaires tels que le Mexique, la Chine, le Japon et l'Union européenne, accentuant les tensions commerciales dans le monde et ébranlant les fondements du système commercial global. M. Trump a récemment menacé d'imposer des droits de douane punitifs de 5% sur tous

les produits mexicains afin de faire pression sur le pays pour qu'il prenne des mesures anti-immigration plus agressives. Si le flux de sans-papiers traversant la frontière ne venait pas à se réduire considérablement, ces taxes pourraient alors atteindre jusqu'à 25%. Lorsque M. Trump affirme que les droits de douane punitifs pourraient être de 5% et même atteindre 25%, «il est à contre-courant», dénonce-t-elle, ajoutant que de telles mesures nuiraient surtout aux consommateurs américains. Ces derniers

«en subiront les conséquences tant pour l'automobile que l'alimentation, tous les produits contenant des éléments fabriqués l'un en Chine et l'autre au Mexique (...) C'est une mesure complètement erronée», dit-elle. S'ils veulent améliorer leur économie, les Etats-Unis devraient s'inspirer de la Chine et investir dans le développement de leur territoire plutôt que de dépenser des milliards de dollars dans des aventures militaires extérieures, conseille M^{me} Polevnsky. «Il y a des pays dotés d'énormes

potentiels, comme la Chine, avec un pouvoir incroyable, qui ne cherchent pourtant pas à être la puissance suprême au-dessus de tous et contre tous», souligne-t-elle. Pour sa part, le Mexique devrait diversifier ses liens commerciaux afin de minimiser sa dépendance envers un seul partenaire tel que les Etats-Unis, plaide la dirigeante politique, estimant que l'Initiative la Ceinture et la Route (ICR) offre par exemple une alternative attractive.

A. Y.

Forum Togo-UE

La présence de la Chine sur le marché africain a changé la donne du développement

L'ancien directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Dominique Strauss-Kahn, a estimé à Lomé (Togo) que «l'irruption de la Chine sur le marché africain a changé la donne du développement dans le continent». «Elle (La Chine) a augmenté la demande et a multiplié les partenaires auxquels les africains peuvent s'adresser, et donc la relation même de la croissance et du développement que l'Afrique peut avoir n'est plus la même que celle qu'on pouvait connaître lorsque la relation restait très bilatérale avec les pays euro-

peins et un peu avec les Etats-Unis», a-t-il ajouté. M. Strauss-Kahn s'exprimait lors d'une table ronde de haut niveau à l'occasion du premier Forum économique Togo-Union européenne tenu dans la capitale togolaise. En plus, l'ancien directeur général du FMI a rappelé que des problèmes structurels demeuraient en Afrique et que sur le plan des financements, qu'il présente comme un problème structurel «classique», «le niveau d'investissements africains reste faible, parce que l'épargne reste faible». Sous le thème «Bâtir des relations écono-

miques durables et pérennes entre le Togo et l'UE», ce forum économique vise à drainer les investissements européens vers le Togo. Ce dernier recherche auprès du secteur privé 65% des financements de son Plan national de développement (PND 2018-2022) dont le coût global est estimé à 8,3 milliards de dollars. Dans son discours d'ouverture jeudi, le président togolais Faure Gnassingbé a appelé les partenaires à une «véritable réflexion dans le sens d'une meilleure compréhension des contextes locaux en Afrique».

R. E.

Batna/Grande mosquée «1^{er} Novembre 1954»

Lancement de la réalisation des 2 minarets restants

■ Le coup d'envoi des travaux de réalisation confiés à une entreprise chinoise des deux minarets restants de la grande mosquée «1^{er} Novembre 1954» de la ville de Batna, a été donné samedi, a-t-on constaté.

Par Halim Y.

Le projet qui mobilise 35,6 milliards DA sera exécuté dans un délai de six mois, selon les explications données à l'occasion au wali de Batna, Farid Mehemedi.

Lancée en 1981 et inaugurée en 2003 seulement, cette grande mosquée capable d'accueillir 30 000 fidèles dont 20 000 dans la salle de prière a été conçue avec quatre minarets dont deux n'ont pas été réalisés à ce jour, a déclaré le président de l'association religieuse de la mosquée, Salah Bouhchich.

Parallèlement aux travaux des deux minarets, le projet d'une école coranique pour les garçons a été lancé permettant à terme à ce complexe religieux de réceptionner enfin l'intégralité des structures prévues, a fait savoir le wali qui a rappelé que le projet de cet édifice a été porté, défendu et promu pendant plusieurs années par le défunt moudjahid Hadj Lakhdar (colonel Abidi Mohamed Tahar) mort le 23 février 1998 à l'âge de 82 ans.

Hadj Lakhdar qui fut le premier président de l'association de cette mosquée qui compte depuis 1987 un institut puis une faculté des sciences islamiques a été derrière le choix du site du projet sur un terrain d'un ancien aérodrome militaire de l'armée d'occupation française.

La wilaya de Batna compte actuellement 620 mosquées ouvertes aux fidèles et 100 autres en chantier, a ajouté le directeur local des affaires religieuses, Madani Bousseta.

H. Y./APS



Ph. > D. R.

Saison estivale 2019

Réouverture de plusieurs plages dans la wilaya d'Alger

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hamam, a annoncé samedi à Alger la réouverture de plusieurs plages dans la capitale durant cette saison estivale après leur fermeture au public en raison de leur niveau de pollution très élevé.

S'exprimant à l'issue d'une visite d'inspection aux projets du secteur au niveau de la wilaya d'Alger, M. Hamam a affirmé que plusieurs plages ont été récupérées grâce aux stations de traitement des eaux usées réalisées et entrées en service.

Il a cité, à ce titre, la réalisation du collecteur de Rais Hamidou (ex -Pointe Pescade), inauguré lors de cette visite.

D'une capacité de traitement des eaux usées de 5 000 litres à la seconde, ce système effectue la collecte de la totalité des rejets d'eaux usées déversant le long de la baie d'Alger. «Ce collecteur épure, dans une première phase les eaux usées qui proviennent de la commune de Bab El Oued avant leur

transfert vers la station d'épuration de Baraki (sud est), sans passer par Oued el Harrach ni les côtes de la wilaya d'Alger ce qui permet aux estivants de profiter des plages saines et propres», a expliqué le ministre.

«Cela permet ainsi de dépolluer progressivement les zones côtières de la capitale, et la préservation de la faune et la flore marine», a-t-il ajouté.

Interrogé par la presse sur les perturbations de l'approvisionnement en eau potable enregistrées dans certaines communes de la wilaya d'Alger, le ministre a affirmé qu'il existe un problème de réservoirs et de stockage d'eau, ajoutant qu'un accord a été conclu avec la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) pour réaliser des réservoirs dans les communes déficitaires afin de régler le problème dans les plus brefs délais. M. Hamam s'est rendu au cours de sa tournée au chantier d'aménagement d'Oued El Harrach, où des explications lui ont été

fournies sur le système de détection automatique contre les inondations.

Ce système permet de signaler les niveaux des crues et de contrôler la qualité des eaux dans l'oued «ce qui permet, selon les explications des responsables du projet, de résoudre définitivement la pollution tout au long de ce oued».

Le ministre a également visité le collecteur de décharge d'Oued Ouchaih qui permet de supprimer les écoulements des eaux usées des communes de Bach Djarrah, El Magharia et leur acheminement vers la station d'épuration de Baraki tandis que les eaux pluviales sont canalisées vers oued El Harrach.

Au cours de sa tournée, le ministre s'est rendu dans la commune de Zéralda (nord-ouest), où il a inauguré une nouvelle station d'épuration et visité le chantier du projet de réalisation d'une autre station similaire située dans la commune de Mahelma. **Amar T.**

M'sila

Les mesures de l'ANBT pour réduire sa consommation d'électricité provoquent une crise d'eau potable

La décision prise par l'Agence nationale des barrages et des transferts hydrauliques (ANBT) de suspendre l'opération de pompage des eaux du barrage de Koudiat Asserdoune (wilaya de Bouira) entre 17h et 21h a

provoqué une crise d'eau potable dans plusieurs villes de la wilaya de M'sila, a-t-on appris samedi de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

L'ADE-M'sila a indiqué à l'APS que «la décision prise par l'ANBT

de suspendre les opérations de pompage des eaux Koudiat Asserdoune aux heures de pic de consommation d'énergie allait inéluctablement provoquer des perturbations dans l'alimentation en eau des villes de Sidi Aissa,

Ain Lahdjel, Bousaâda, et une grande partie du chef-lieu de wilaya mais surtout accentuer la crise d'eau que connaît cette région durant chaque saison estivale». De son côté le directeur générale de l'ANBT de la

wilaya de Bouira, Arezki Beraki a expliqué que cette mesure a été motivée par «la volonté d'économiser l'eau en réduisant en même temps la consommation d'énergie». Selon l'ADE-M'sila, l'arrêt des opérations de pompage a pour effet d'augmenter le temps nécessaire pour acheminer l'eau depuis ce barrage jusqu'aux villes concernées, soulignant qu'après la reprise du pompage, il faut compter environ 3 heures pour que l'eau arrive aux robinets de Sidi Aissa et 18 heures à ceux de M'sila. Concernant le problème relevé sur le réseau d'adduction d'eau potable vers M'sila et les autres villes de la wilaya, tout laisse à croire que le problème de l'AEP n'est pas prêt d'être résolu de sitôt, comme l'a affirmé l'ADE-M'sila qui assure travailler pour sensibiliser l'ANBT sur les répercussions de cette mesure sur le programme établi pour approvisionner la population locale en eau potable durant l'été. L'ADE a dans ce même contexte tenu à faire noter que «la dotation journalière du barrage de Koudiat Asserdoune, estimée à plus de 40 000 m³/jour, ne peut résoudre le problème de l'eau dans la wilaya de M'sila». **Ali T.**

Chambre d'artisanat et des métiers de Boumerdès Création de plus de 10 500 emplois

Plus de 10 500 emplois (entre permanents et provisoires) ont été créés dans le secteur de l'artisanat à Boumerdès, dans le cadre des dispositifs de la Chambre d'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya, a-t-on appris auprès d'une source relevant de cette structure.

Ces emplois ont été créés à l'initiative de plus de 4 500 artisans (dont plus de 1 000 artisanes) immatriculés auprès de la CAM de Boumerdès, selon les informations fournies au wali Yahia Yahiatene, à l'ouverture de la foire nationale de l'artisanat, au niveau du front de mer de la ville de Boumerdès, à l'occasion de l'ouverture de la saison estivale 2019.

Toujours selon les mêmes données fournies, sur place, ce nombre d'emplois créés entre 1998 à ce jour, a été recensé suite à l'action d'assainissement des listes de la CAM, dont les prévisions tablaient, au début, sur plus de 15 500 emplois créés par plus de 6 700 artisans, avant que ce chiffre ne soit revu à la baisse.

Sur ce total d'emplois créés, plus de 5 400 sont le fait de plus de 2 850 artisans activant dans le domaine de l'artisanat de services, contre 2 930 postes d'emploi créés par près de 800 artisans dans l'artisanat d'art et près de 2 230 emplois créés par 900 artisans dans l'artisanat de production.

Une majorité des artisans immatriculés à la CAM de Boumerdès activent dans des unités familiales implantées au niveau de certaines régions spécifiques de la wilaya, à l'instar de Beni Amrane, Souk El Hed, Thenia, Dellys et Afir, est-il, par ailleurs, signalé.

Selon son représentant, la CAM de Boumerdès «œuvre, à moyen terme, en vue d'un relèvement du nombre des artisans immatriculés, grâce notamment aux multiples incitations et facilitations, assurées par l'Etat, en matière d'obtention de la carte d'artisan, parallèlement à l'intensification de la formation et des actions de sensibilisation, de ce sujet». Il a signalé la signature, à ce titre, de trois conventions de partenariat. La première avec l'Agence nationale de gestion du

micro-crédit (Angem), en vue de soutenir le secteur, notamment par l'encouragement des métiers en voie de disparition et l'accompagnement des localités rurales dans le développement de leur artisanat.

Quant à la 2eme convention, elle a été signée avec l'annexe locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes, en vue d'assurer une formation et mise à niveau aux artisans désirant monter leurs propres entreprises notamment, au moment où la 3^e convention a été signée avec la Compagnie internationale d'assurance et de réassurance (CIAR). Un accord qui assure une réduction de 60% pour les artisans dans le cas d'une assurance sur leurs biens mobiliers et immobiliers.

Une cinquantaine d'artisans locaux, mais également du dehors de la wilaya, prennent part à cette foire nationale faisant la part belle aux bijoux traditionnels, les habits traditionnels, les objets d'art, et les gâteaux traditionnels.

R. R.

Solution de la crise en Libye

La situation au centre d'une discussion tuniso-libyenne

■ La situation en Libye a été au centre d'une discussion téléphonique tuniso-libyenne, a rapporté l'agence tunisienne TAP.

Par Farid M.

« Le ministre des Affaires étrangères, Khémaïes Jhinaoui, a eu, vendredi, une communication téléphonique avec le président du Conseil supérieur de l'Etat libyen, Khaled Mechri, qui lui a donné un aperçu des récents développements en Libye », indique un communiqué du ministère, cité par la TAP. « Il n'y a pas de solution militaire en Libye », a affirmé Jhinaoui, appelant les principaux protagonistes libyens à « l'arrêt des combats et à la relance du processus politique pour parvenir à une solution consensuelle globale sous l'égide des Nations unies ». Le but étant de « rétablir la sécurité et la stabilité en Libye et d'éviter à son peuple davantage de souffrances ». Le ministre a « rappelé les efforts de la Tunisie dans le cadre de l'initiative tripartite (Tunisie, Algérie, Egypte), en consécration de la Déclaration de Tunis pour un règlement politique et global en Libye. Il a évoqué les résultats de la 7^e réunion consultative tenue le 12 juin 2019 à Tunis. L'Algérie, la Tunisie et l'Egypte ont réitéré leur appel au dialogue pour une solution politique, durable, négociée dans le cadre des Nations unies en



Libye, où le processus politique est dans l'impasse depuis le début de l'offensive début avril de Khalifa Haftar sur Tripoli.

Les pays voisins préoccupés et insistance sur le dialogue

L'Algérie, la Tunisie et l'Egypte ont réitéré leur appel au dialogue pour une solution politique, durable, négociée dans le cadre des Nations unies en Libye, où le processus politique est dans l'impasse depuis le début de l'offensive début avril de Khalifa Haftar sur Tripoli. Les chefs de la diplomatie de ces trois pays voisins se sont à nouveau réunis à Tunis pour discuter du développement de la situation en Libye voisine, soulignant leur volonté de travailler ensemble pour rapprocher

les parties libyennes et les convaincre à opter dans l'immédiat pour un cessez-le-feu. « Les derniers développements en Libye et les moyens d'arrêter les combats et de reprendre le processus politique entre les différentes parties libyennes sous les auspices des Nations unies étaient le principal souci partagé lors de la réunion », a indiqué la déclaration commune à l'issue de la réunion. Dans le premier chapitre de la déclaration tripartite, les trois chefs de la diplomatie ont appelé les protagonistes et rivaux libyens à « remédier aux souffrances du peuple libyen, à la prise en compte de l'intérêt national suprême de la Libye », leur demandant de faire preuve de la flexibilité nécessaire et de mettre un terme à l'escalade, et au retour au processus politique dans le

cadre d'un dialogue approfondi et global « Libyens-Libyens ». Les ministres tunisien, algérien et égyptien ont par ailleurs souligné qu'il n'existait aucune solution militaire à la crise libyenne. « Il s'avère assez primordial que vital de préserver la piste politique et de la soutenir comme étant seul moyen de résoudre la crise libyenne sous les auspices de l'ONU et à travers sa mission en Libye, conformément aux dispositions de l'accord politique et à la mise en œuvre de tous les éléments du plan des Nations unies adopté par le Conseil de sécurité en date du 10 octobre 2017 ».

Rejet de l'ingérence extérieure et lutte contre le terrorisme

Les trois ministres ont dénon-

cé « les flux continus des armes en Libye de la part des parties régionales et autres, en contradiction flagrante des décisions du Conseil de sécurité ». Ces flux des armes « ravivent le conflit » dans ce pays et « renforcent la souffrance du peuple libyen », ont-ils déploré. Les ministres ont exprimé aussi leur « profonde préoccupation des flux des terroristes étrangers en Libye ». Depuis le lancement début avril d'une offensive de Khalifa Haftar pour s'emparer de Tripoli, plusieurs arrivées d'armes ont été signalées au profit des camps rivaux, dont les forces loyales au Gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al-Sarraj, reconnu par la communauté internationale, en dépit de l'embargo sur les armes décrété par l'ONU. Le troisième point de la déclaration manifeste clairement le rejet total de toute ingérence extérieure dans les affaires intérieures de la Libye, « une ingérence qui ne fera qu'aggraver, de pire en pire, la situation dans ce pays ». Les trois responsables ont fermement dénoncé ce qu'ils qualifient de « flot continu » d'armes en Libye émanant de parties régionales et autres, en violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, alimentant ainsi le conflit et les souffrances de la population libyenne, lui demandant (Conseil de sécurité) d'assumer ses responsabilités en matière de violations documentées des embargos sur les armes imposés à la Libye. Les ministres ont réaffirmé leur attachement à l'unité, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Libye et à la nécessité d'unir toutes les institutions nationales libyennes et de les réhabiliter afin qu'elles puissent assumer pleinement leur responsabilité d'exprimer la volonté populaire, de représenter toutes les composantes du peuple libyen et de s'acquitter de ses obligations nationales afin de préserver ses capacités et ses intérêts.

F. M./APS

Présidentielle en Mauritanie

Les observateurs de la société civile se préparent

La campagne présidentielle bat son plein. Dimanche 22 juin, les Mauritaniens éliront celui qui succédera à Mohamed ould Abdel Aziz, qui dirige le pays depuis près de 13 ans. Pour ce scrutin, l'Union européenne n'enverra pas de mission d'observation mais deux experts seront présents. La participation de l'Union africaine quant à elle, reste en suspens. C'est donc la société civile qui aura la charge d'observer la transparence des votes. Dans une petite maison du quartier d'El Jedida, à Nema la première ville de l'est du pays, une vingtaine d'observateurs assistent à la formation du Fonadh, le Forum national des associations de défense des droits de l'homme. Mohamed Ould Mini, enseignant, s'est porté volontaire. C'est une première pour lui, mais cette élection n'est pas comme les autres. « C'est la première fois qu'on voit un président qui fait cette alternance de pouvoir. Il est important de céder le pouvoir aux autres. Ce n'est pas un pouvoir royal, donc il est important pour moi de veiller à ce que ces élections soient transparentes et se déroulent dans un climat favorable ». Izidibh Day sera le superviseur la région. Il alerte sur ce qu'il faut observer. « L'observateur doit voir s'il n'y a pas d'anomalies. C'est-à-dire que parfois il y a des petites

anomalies, par exemple la carte d'identité, de petites erreurs qui se produisent, par exemple, sur la liste électorale ». La question de la fraude a déjà agité la campagne notamment avec une polémique autour de l'imprimerie qui fournira les bulletins de vote. Mais pour Cheikh Assiki Tamboura, coordinateur des observateurs pour la willaya, il faut garder la tête froide. « Plusieurs rumeurs parlent de fraude ». Mais selon lui les faits qui ont été signalés (affiches, publicité...) ne relèvent pas réellement de la fraude. « Ce qui nous reste, maintenant, c'est le vote. Et c'est le scrutin qui nous intéresse », conclut-il. Le jour de l'élection près de 500 observateurs du Fonadh seront mobilisés dans tout le pays pour environ 4 000 bureaux de vote.

Le président Aziz veut placer son dauphin

Six candidats concourent à l'élection présidentielle. Mais le général Ould Ghazouani, considéré comme l'homme-lige du président Aziz au pouvoir depuis onze ans, jouit de puissants soutiens. Mohamed Ould Abdel Aziz ne s'accroche pas au pouvoir. Longtemps la Mauritanie a bruisé de rumeurs sur un changement de constitution

pour que l'ancien général, auteur d'un coup d'État en 2008, avant d'être élu et réélu en 2009 et 2014, reste durablement aux commandes du pays. Pour l'élection présidentielle du 22 juin, le président Aziz a finalement choisi de se retirer au profit de son dauphin, Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed dit Ould Ghazouani. L'ancien général et candidat du parti au pouvoir (l'Union pour la République, UPR) est un proche parmi les proches du président qu'il avait d'ailleurs aidé lors du coup d'État en 2008.

Six candidats

Ould Ghazouani, 63 ans, fera face à cinq autres candidats. Parmi eux, deux figures sont connues. Tout d'abord l'ancien Premier ministre Ould Boubacar, officiellement indépendant mais soutenu par Tawassoul, l'important parti islamiste de l'opposition. Et le militant antiesclavagiste Biram Ould Dah Ould Abeid, prix des droits de l'homme de l'ONU en 2013 et plusieurs fois emprisonné dans ce pays qui comptait encore 43 000 personnes réduites en esclavage en 2016, selon un récent rapport d'Amnesty international, en dépit de l'abolition de l'esclavage en 1981.

Amel O./R. M.



Attaques en mer d'Oman

Un pétrolier sécurisé, Ryad en alerte

■ L'un des deux pétroliers endommagés par des attaques dans la région du Golfe a été arrimé à un point d'ancrage aux Emirats arabes unis, l'Arabie saoudite incriminant à son tour l'Iran et affirmant qu'elle réagira à toute menace.

Rosa C.

Après les États-Unis et la Grande-Bretagne, le royaume saoudien, premier exportateur de pétrole au monde, a accusé le «régime iranien» de ces attaques non revendiquées qui ont endommagé jeudi deux tankers en mer d'Oman. Grand rival régional de l'Arabie saoudite sunnite et ennemi des États-Unis, l'Iran chiite a nié toute implication dans ces faits survenus près du détroit d'Ormuz, par lequel transite le tiers du pétrole transporté par voie maritime dans le monde et qui ont fait bondir le prix de l'or noir. «Le régime iranien n'a pas respecté la présence du Premier ministre japonais à Téhéran et a répondu à ses efforts en attaquant deux pétroliers, dont l'un était japonais», a déclaré le prince héritier saoudien, Mohammed ben Salmane, dans une interview au quotidien «Asharq al-Awsat» publiée hier. «Nous ne voulons



pas une guerre dans la région (...) Mais nous n'hésiterons pas à réagir à toute menace contre notre peuple, notre souveraineté, notre intégrité territoriale et nos intérêts vitaux», a-t-il averti. La veille, l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis ont appelé à la sécurisation des approvisionnements en énergie venant du Golfe après les attaques survenues environ un mois après le sabotage de quatre navires, dont trois pétroliers, au large des Emirats, attribué également par Washington à l'Iran, qui a démenti. A Téhéran, le président du Parlement Ali Larijani a insisté que les États-Unis étaient derrière les attaques «suspectes» de jeudi. Au milieu des craintes pour la navigation, le méthanier japonais endommagé jeudi a été arrimé en toute

sécurité à un point d'ancrage aux Emirats. «Le Kokuka Courageous est arrivé en toute sécurité au mouillage désigné à Charjah», a indiqué hier BSM Ship Management, armateur du méthanier. «L'évaluation des avaries et la préparation du transfert de la cargaison à un autre navire commenceront dès que les autorités portuaires auront achevé leurs contrôles et formalités de sûreté habituels», a-t-il ajouté. «Notre équipage reste à bord du Kokuka Courageous et ses membres sont sains et saufs». L'équipage secouru par «l'US Navy» a dit avoir vu lors de l'attaque un «objet volant» se diriger vers le tanker puis une explosion. Sa cargaison de méthanol est intacte. L'autre navire atta-

qué, le Front Altair, qui transportait du naphta, un produit pétrolier, a été remorqué hors des eaux iraniennes et subira une évaluation des dégâts, a déclaré son opérateur. Les 23 membres d'équipage du Front Altair sont arrivés samedi à Dubaï. Les attaques contre des navires dans la région du Golfe en mai et en juin sont intervenues en pleine guerre de mots entre Téhéran et Washington. Les relations entre ces deux pays se sont détériorées après l'arrivée au pouvoir de Donald Trump, qui s'est retiré en 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien et a rétabli les sanctions économiques contre l'Iran. Début mai, les États-Unis ont envoyé des renforts militaires au Moyen-Orient,

accusant l'Iran de préparer des attaques «imminentes» contre des intérêts américains. La tension dans le Golfe est également alimentée par les attaques des rebelles Houthis au Yémen contre l'Arabie saoudite voisine. Les Houthis ont intensifié les attaques de drones contre le royaume saoudien qui intervient militairement depuis 2015 au Yémen à la tête d'une coalition anti-rebelles. Dans son interview, le prince héritier saoudien a répété que son pays n'accepterait pas «la présence de milices iraniennes à ses frontières». Ryad accuse l'Iran d'armer les Houthis, mais Téhéran tout en disant soutenir ces rebelles dément leur fournir des armes. Samedi, le royaume saoudien a annoncé l'interception d'un nouveau drone lancé par les Houthis contre la ville d'Abha (sud), au lendemain de l'interception de cinq drones en direction de l'aéroport d'Abha et d'une ville voisine. Mercredi, 26 civils ont été blessés dans une attaque au missile contre ce même aéroport. Au Yémen, un porte-parole de la rébellion a promis des «jours douloureux» au royaume. En représailles aux attaques des Houthis, la coalition menée par Ryad a intensifié ses raids aériens contre des positions rebelles au Yémen. Dans ce conflit comme en Syrie, en Irak et au Liban, les poids lourds saoudien et iranien soutiennent des camps opposés et se livrent à des guerres par procuration.

R. C.

Israël

Sara Netanyahu reconnue coupable de mauvais usage de fonds publics

L'épouse du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, Sara, a été reconnue coupable hier de mauvais usage de fonds publics pour payer des repas dans le cadre d'un accord accepté par la justice et prévoyant un allègement des charges à son encontre. Sara Netanyahu avait été inculpée de fraude et d'abus de confiance en juin 2018 pour avoir fait passer pour près de 100 000 dollars (environ 85 000 euros) de repas aux frais du contribuable en affirmant, faussement, qu'il n'y avait pas de cuisinier à la résidence officielle du Premier ministre. Son procès s'était ouvert en octobre 2018. M^{me} Netanyahu a conclu un accord avec le procureur et reconnu avoir dépensé pour 175 000 shekels (environ 44 000 euros) sans autorisation. Elle a accepté de rembourser à l'État 45 000 shekels (soit 11 170 euros) et de payer 10 000 shekels (soit 2 480 euros) d'amende. En contrepartie, les charges de fraude aux dépens de l'État, pouvant entraîner une plus lourde sanction, ont été abandonnées pour celle, plus légère, d'avoir tiré profit de l'erreur commise par une tierce personne, selon les termes de l'accord qui a été accepté par le tribunal de Jérusalem hier. Selon l'acte d'accusation, Sara Netanyahu était soup-

çonnée d'avoir commandé entre septembre 2010 et mars 2013, pour elle-même, les membres de sa famille et des invités, des centaines de repas à différents établissements réputés de Jérusalem. L'épouse du Premier ministre, âgée de 60 ans, a nié tout acte répréhensible tout au long de la procédure. Un recours contre cet accord de plaider-coupable avait été déposé devant la Cour suprême par un journaliste du quotidien «Haaretz». Sara Netanyahu avait par le passé fait face à d'autres accusations. En 2016, un tribunal de Jérusalem avait accordé des dommages et intérêts à un ancien majordome de Benjamin Netanyahu qui avait accusé le Premier ministre israélien et son épouse de mauvais traitements. Le Chef du gouvernement israélien, 69 ans dont 13 années au pouvoir, doit lui être entendu en octobre pour répondre d'accusations de «corruption», «fraude» et «abus de confiance» dans trois autres affaires. Le Premier ministre proclame son innocence et dénonce une «chasse aux sorcières» contre lui et les siens. Dans le principal dossier, les investigations portent sur la suspicion de faveurs gouvernementales qui pourraient avoir rapporté des centaines de millions de dollars à Bezeq, le plus

grand groupe israélien de télécommunications, en contrepartie d'une couverture complaisante pour M. Netanyahu de la part de Walla, un site d'informations propriété du PDG de Bezeq. Dans une autre affaire, les policiers soupçonnent M. Netanyahu et des membres de sa famille, d'avoir reçu pour un million de shekels (environ 250 000 euros) de cigares de luxe, bouteilles de champagne et bijoux de la part de richissimes personnalités, en échange de faveurs financières ou personnelles. Dans le dernier dossier, ils le suspectent d'avoir tenté de conclure avec le propriétaire du «Yediot Aharonot» un accord pour une couverture plus favorable de la part du plus grand quotidien israélien payant. Incapable de former une coalition après sa victoire aux élections du 9 avril, Benjamin Netanyahu a dû faire voter par le Parlement sa dissolution afin d'éviter que le président ne confie à un autre le soin de former une coalition sans lui, conduisant le pays à de nouvelles élections le 17 septembre. Même inculpé, il ne serait légalement pas contraint de démissionner avant d'avoir été reconnu coupable et d'avoir épuisé toutes les procédures en appel, ce qui pourrait prendre des années, selon les analystes.

Impuissance
Guéguerre

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump, connu depuis toujours pour ses remarques à l'emporte-pièce et ses sorties outrageuses, n'a pas modéré son tempérament après son élection au poste de président des États-Unis. Il n'hésite ainsi pas à critiquer vertement certains de ses homologues et se lance même dans des diatribes insultantes contre des personnalités qu'il n'apprécie pas. C'est ainsi que le président américain s'en est une nouvelle fois pris ce samedi au maire de Londres, Sadiq Khan, qui devrait selon lui céder sa place au plus vite. «Londres a besoin d'un nouveau maire dès que possible», a lancé Donald Trump, retweetant un message de Katie Hopkins sur la criminalité dans la ville. «Khan est un désastre, cela ne va qu'empirer !», a-t-il ajouté. Ce n'est pas la première fois que Trump se laisse aller à critiquer Khan qui lui a souvent rendu la pareille. Trump avait en effet traité le maire de Londres de «loser» juste avant son atterrissage au Royaume-Uni début juin, où il était attendu pour une visite d'État de trois jours dans un contexte de crise politique autour du Brexit. Sadiq Khan, premier maire musulman de Londres, dénonce régulièrement les déclarations et le comportement du locataire de la Maison-Blanche. Il est l'auteur d'une tribune publiée dans «The Guardian», dans laquelle il fustige la politique de Trump, qui selon lui favorise l'assise de l'extrême droite et avait estimé que son pays avait tort de «dérouler le tapis rouge» à Donald Trump. «Sadiq Khan, qui de l'avis général, a fait un travail épouvantable en tant que maire de Londres, a été bêtement «méchant» envers le président en visite des États-Unis, de loin l'allié le plus important du Royaume-Uni. Il est un perdant dénué d'émotions, qui devrait se concentrer sur le crime à Londres, pas sur moi...», avait alors réagit Trump sur Twitter. Reste à savoir ou mènera cette guéguerre stérile indigne de deux hommes politiques de leur importance qui ne grandit aucun d'eux mais au contraire leur donne une image des plus négatives alors même que les responsables politiques doivent montrer l'exemple.

F. M.

Théâtre

«El faqir», premier spectacle de rue pour enfants à Oran

■ Un nouveau spectacle de rue, le premier à être destiné uniquement aux enfants, intitulé «El faqir» (le pauvre), est en montage à Oran, a-t-on appris samedi du directeur du théâtre régional «Abdelkader-Alloula» (TRO).

Par Adéla S.

« I s'agit de la première production du TRO dédiée aux enfants, dans le but de les imprégner de la tradition populaire de la "halqa", si chère

au regretté dramaturge Alloula», a précisé à l'APS Mourad Senouci.

L'idée, a-t-il expliqué, est partie de l'affluence du jeune public observée aux différentes représentations de la pièce «El harraz» qui constitue le premier spec-

tacle de rue produit l'année dernière par le TRO. Mourad Senouci est l'auteur du texte du nouveau spectacle «El faqir» qu'il a décidé d'offrir aux petits en cette période marquée par la célébration des Journées africaine et mondiale de l'enfant.



La mise en scène est assurée par Leïla Touchi, la réalisatrice de la pièce «El harraz», jouée

avec succès dans différents quartiers populaires d'Oran et d'autres villes du pays.

Outre «El faqir» dont la générale est prévue le 8 juillet prochain, le TRO est investi dans la coproduction, avec la coopérative théâtrale «Mass-Art», d'un autre spectacle de rue intitulé «Ennadji» (Le survivant) écrit et mis en scène par Adila Bendimered.

«Ennadji» sera joué le 22 juin prochain, a fait savoir le directeur du TRO, signalant que la grande place publique «1^{er}-Novembre» et le quartier populaire de «Sidi El-Houari» accueilleront les premières représentations des nouvelles créations. A. S./APS

Salon de la photographie (Tizi-Ouzou)

Remise des prix de la meilleure photo

Trois photographes participant au concours de la meilleure photo ont été primés samedi à Tizi Ouzou, lors de la cérémonie de clôture de la 1^{re} édition du Salon de la photographie, organisée à la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Lauréat du premier prix de ce concours auquel ont participé une quinzaine de ses pairs, Abdellaziz Mandi, photographe professionnel, s'est illustré avec une photo, en couleur, représentant une femme tisseuse intitulée «les mains propres». Une manière, a-t-il indiqué à l'APS,

de «mettre en valeur le travail domestique de la femme algérienne, souvent minoré, pour tant qui est de même valeur que tout autre travail et qui permet à beaucoup de subvenir à leurs besoins propres». Nominée du 2^e prix, Yasmine Deghoul a participé avec une photo, en noir et blanc, d'art abstrait représentant des reflets de visages sur un miroir. Enfin, la lauréate du 3^e prix, Chatbi Fadhéla, photographe et gérante d'une agence de photographie, a, elle aussi, concouru avec une photo en noir et blanc évoquant la transmission

«entre générations» à travers deux mains tendues d'un adulte et d'un enfant. Au-delà du prix, «la participation à cette manifestation est en elle-même une récompense pour moi et pour l'ensemble des photographes participants», a soutenu Chatbi. Diverses activités ayant trait à la photo ont été au programme de cette manifestation dédiée à la photographie qui a constitué un «espace d'échange entre professionnels et amateurs», a souligné, à l'occasion, Goumeziane Nabila, directrice locale de la culture. Dalil Y.

Cinémathèque d'Oran

«Les enfumades du Dahra, le crime de la civilisation» projeté

Le documentaire «Les enfumades du Dahra, le crime de la civilisation», du réalisateur Abderrahmane Mostefa a été projeté dans une ambiance de recueillement samedi après-midi à la cinémathèque d'Oran.

Les enfumades du Dahra, un témoignage poignant d'historiens et auteurs intervenants qui ont exhumé, dans ce documentaire de 74 minutes, un chapitre douloureux de l'histoire coloniale pour dénoncer l'armée d'invasion française qui a commis un génocide contre les populations algériennes.

«Ce sont des pratiques assumées par le pouvoir colonial français qui a mené une guerre d'extermination, une guerre totale contre le peuple algérien», a souligné l'historien Amar Belkhdja, présent dans la salle.

Il a dénoncé ce crime barbare perpétré un certain 19 juin 1845 par le général Pelissier, de triste renommée, sur ordre du général Bugeaud.

«C'est un massacre que la conscience humanitaire doit éprouver, que l'histoire doit sans cesse dénoncer, mais aussi un drame que les Algériens ne doivent pas oublier, car nous avons une dette morale vis-à-vis de ceux qui sont tombés au champ

d'honneur», a-t-il ajouté, rappelant que la date du 19 juin 1845 a été décrétée par le Parti du peuple algérien (PPA) journée de «Deuil national». Le 19 juin 1845, le général Pelissier, sur ordre du général Bugeaud, avait exterminé la tribu des Ouled Ryah, où femmes, enfants et vieillards s'étaient réfugiés à l'intérieur des grottes de Nekmaria, à l'est de Mostaganem, dans l'espoir d'échapper aux exac-

tions du colonisateur.

Précurseur des chambres à gaz, le sinistre général Pelissier obstruera toutes les issues de Ghar Frachih en entretenant des heures durant un immense brasier. Plus de 1 000 personnes, avec leur bétail, vivront leur nuit fatale, avant de périr, asphyxiés à l'intérieur des grottes transformées en d'immenses fours crématoires. La région du Dahra, qui s'étend de Mostaganem jus-

qu'aux monts du Zaggar, a connu d'autres crimes odieux, d'autres massacres en série, d'autres génocides perpétrés par l'armée coloniale française.

Ce documentaire, une production du ministère de la Culture, réalisé en version arabe et française, a été achevé en 2016. Il a été projeté, selon son réalisateur, à Mascara et Chlef.

Kamel L.

Mascara

L'école Sidi-Mohamed-Chérif, lauréate du concours du théâtre scolaire

L'École Sidi Mohamed-Chérif de la ville de Mascara a remporté le premier prix du concours du théâtre scolaire, organisé par la commune de

Mascara, en coordination avec la direction de l'Education de la wilaya.

L'école Sidi-Mohamed-Chérif, a obtenu la première place du

concours du théâtre scolaire pour sa pièce «A la recherche du pays perdu», évoquant les souffrances d'une fille palestinienne à la recherche d'un pays perdu.

La deuxième place de ce concours, le premier du genre, organisé par la commune de Mascara, est revenue à l'école «Ahmed-Karaoui» qui a présenté «El Ilm Nour», une pièce qui traite de l'importance de la science et de l'éducation dans la vie sociale et de son rôle dans la réalisation du développement durable.

L'école «Allal-Fatih» a obtenu le prix du jury du meilleur texte de la pièce «Le secret des ennemis», tandis que l'école «Bouliariel-Benamar» a décroché le prix de la meilleure troupe prometteuse.

Ce concours a vu la participation de 5 écoles primaires. L'écrivain Raho Chergui, deuxième prix au concours de la nouvelle au Festival international des lettres et des arts «Hamsa» en Egypte, pour son recueil «Touyour Echitta» (Les oiseaux de l'hiver) a été honoré, également, lors de la cérémonie de clôture cette manifestation. Racim C.

Festival d'animation d'Annecy

«J'ai perdu mon corps» reçoit le Cristal du meilleur long métrage

Le film de Jérémy Clapin avait obtenu en mai le Grand Prix à l'issue de la Semaine de la critique au festival de Cannes.

Carton plein pour le film d'animation «J'ai perdu mon corps» de Jérémy Clapin. Déjà récompensé à Cannes par le grand prix de la Semaine de la critique, il a reçu samedi 15 juin le Cristal du meilleur long-métrage du 43^e Festival d'animation d'Annecy. Le premier long-métrage du Français de 45 ans a également reçu le prix du public.

Un film d'animation distingué à la Semaine de la critique

«J'ai perdu mon corps», film qui s'adresse à un public adulte, doit sortir en salle en France le 6 novembre. Il retrace deux trajectoires, celle d'une main échappée d'un hôpital, à la recherche de son propriétaire dans Paris, et celle de Naoufel (le jeune homme

amputé), livreur de pizzas maladroit, amoureux d'une certaine Gabrielle. Le film s'appuie sur le roman «Happy Hand» de Guillaume Laurant, le scénariste d'Amélie Poulain, et mêle diverses tonalités : le fantastique, l'histoire d'amour, le drame... Fan de David Cronenberg et de John Carpenter, Jérémy Clapin a beaucoup pensé à «Rubber» (2010) de Quentin Dupieux, l'histoire d'un pneu tueur en série et télépathe, pour réaliser son propre film.

«Dans «J'ai perdu mon corps», c'est la main qui parle, c'est son film, c'est elle qui nous fait voyager», soulignait le réalisateur lors de la présentation de son œuvre à Cannes. Pas de happy end au programme dans le film qui s'appuie sur une musique angoissante, un trait précis ainsi que des couleurs naturalistes pour décrire Paris au plus juste, avec des scènes incroyables comme, lorsque la main se perd dans le

métro et doit affronter des rats.

Des films espagnols et portugais récompensés

Le Cristal du meilleur court-métrage est revenu quant à lui à Méorable du Breton Bruno Collet, déjà récompensé vendredi par le prix du jury junior pour un court-métrage.

Bunuel après l'âge d'or de l'Espagnol Salvador Simo (à l'affiche en salle en France mercredi 19 juin) a obtenu la mention du jury dans la catégorie longs métrages, tandis qu'«Uncle Thomas : Accounting for the Days» de la réalisatrice portugaise Regina Pessoa a reçu le prix du jury dans la catégorie courts-métrages.

R. C.



ASO Chlef Zaoui devrait rester

LA DIRECTION de l'ASO Chlef entend proposer cette semaine à l'ancien international algérien, Samir Zaoui, de poursuivre sa mission aux commandes techniques du nouveau promu en Ligue 1 de football, a-t-on appris samedi de son président, Mohamed Ouahab. «Nous avons décidé de réitérer notre confiance à l'entraîneur Zaoui avec lequel nous aurons une entrevue au cours de cette semaine pour savoir s'il va accepter ou non notre proposition», a déclaré le patron chélien. «Dans le cas où on ne tomberait pas d'accord, ce que je ne souhaite pas bien sûr, nous serons dans l'obligation de l'engager un autre coach», a-t-il poursuivi. L'ancien défenseur central des Verts était l'architecte du retour de l'ASO parmi l'élite après quatre années passées au purgatoire. Il s'agissait de sa première expérience aux commandes techniques d'un club après avoir raccroché les crampons en 2015. Malgré son manque d'expérience dans ce

registre, Zaoui bénéficie toujours de la confiance de la direction de la formation dont il a porté les couleurs en tant que joueur pendant de longues années. Selon l'entourage du club, les difficultés financières énormes auxquelles est confrontée l'ASO Chlef ne permettent pas à sa direction d'engager un entraîneur reconnu sur la scène footballistique. Une réalité que Mohamed Ouahab n'a pas niée : «Nous parvenons difficilement à assurer le bon fonctionnement du club sur le plan financier. Je salue toute la composante de l'équipe pour avoir réussi à relever le défi en accédant en Ligue 1 malgré les difficultés financières énormes auxquelles nous sommes confrontés», a-t-il souligné. Le même responsable s'attend à ce que la situation de son club dans ce registre soit davantage compliquée la saison prochaine, d'où son appel à l'adresse des autorités locales et différents opérateurs économique activant à Chlef pour venir à son aide.

Tennis

Ibbou sera en regroupement à Valence

LA TENNISWOMAN algérienne Inès Ibbou, auteur d'un bon parcours en Turquie, où elle a disputé pas moins de cinq tournois consécutifs à Antalya, est retournée dernièrement en Espagne, où elle prépare actuellement sa deuxième partie de saison à Valence. La championne d'Afrique «juniors» en 2015 a posté plusieurs photos d'elle sur Twitter, la montrant se tuer à la tâche, avec l'objectif de retrouver son meilleur niveau, elle qui a été éloignée des courts pendant plusieurs semaines à la fin de la saison écoulée, avant de se relancer en Turquie, à travers ces cinq tournois à 15 000 USD. La joueuse de 20 ans avait démarré timidement, car son rendement a été assez modeste lors des trois premiers tournois, mais elle a fini par retrouver son

rythme de croisière au bout du 4^e, dans lequel elle avait atteint les demi-finales, avant de décrocher une belle finale dans le 5^e. Un parcours qui lui a valu une belle remontée dans le classement mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF), dans lequel elle a réussi un bond spectaculaire de 172 places, pour se placer au 213^e rang, qu'elle occupe actuellement. Ibbou est retournée à Valence avec l'espoir d'y augmenter son potentiel physique. Ce qui devrait l'aider à mieux faire dans ce qui reste de la saison et améliorer par la même occasion son classement mondial chez l'ITF, et pourquoi pas, réintégrer le classement de la World Tennis Association (WTA), dont elle a été éjectée après sa blessure.

Powerlifting / Mondiaux-2019

Lyès Boughalem décroche le titre pour la 6^e fois

L'ALGÉRIEN LYÈS Boughalem (+120 kg) a été sacré champion du monde de Powerlifting pour la 6^e fois, samedi lors de la dernière journée des épreuves de la 9^e édition des Championnats du monde classique (cadets, juniors et seniors/hommes et dames), disputées à Helsingborg (Suède). Lors de son passage, Boughalem a battu le record du monde du «développé-couché» (Bench press) avec une barre à 290 kg. L'Algérie a également décroché une médaille de bronze au squat. Deux autres Algériens se sont distingués lors de cette journée. Il s'agit Mohamed Sahad (105 kg) qui a pris la médaille d'argent au squat et Amar Kenan (-93 kg) également deuxième de l'épreuve de squat. L'Algérie termine sur la 3^e place du classement

général avec 9 médailles (1 or, 4 argent, 4 bronze), derrière les Etats-Unis (1^{er}) et la Russie (2^e). Les autres breloques algériennes ont été remportées par Dib Hamou (120 kg) qui a réussi à décrocher deux médailles (argent et bronze) dans les épreuves réservées aux juniors. En seniors, c'est Fateh Toubal (83 kg) qui s'est distingué en s'adjugeant deux breloques (argent, bronze), alors que la cinquième médaille algérienne est revenue à Mohamed Lakhla qui a remporté le bronze de la catégorie des (59 kg). Les Mondiaux d'Helsingborg ont regroupé plus de 900 powerlifters représentant 68 pays.

JS Kabylie Velud entame le travail

■ Le nouveau coach de la JS Kabylie, Hubert Velud, a officiellement débuté le travail à la tête du staff technique. Même s'il n'a pas signé officiellement son contrat, il n'empêche que le technicien français s'est entendu sur tous les points avec les dirigeants à qui il a donné son accord de principe.



Le technicien français veut tout ficeler

Par Mahfoud M.

Ce dernier a déjà décidé de chapeauter tout ce qui concerne l'organisation du stage qui se déroulera en France. Il est, d'ailleurs, déjà sur place à Evian où se déroulera le stage pour visiter les installations et avoir une idée sur les moyens mis à la disposition du club, notamment ceux de récupération et les conditions d'hébergement. Velud souhaite que tout soit parfait pour permettre au club de travailler dans les meilleures conditions possibles. Le nouveau coach qui signera son contrat sur place, d'autant que les dirigeants seront présents, souhaite

réussir cette étape qui reste très importante pour les Canaris qui préparent la nouvelle saison ainsi que la Ligue des champions d'Afrique que le club retrouve après des années d'absence. Pour Velud, il s'agit de bien négocier ce début de préparation afin que les joueurs soient prêts à relever le défi. Sur un autre volet, on croit savoir que le coach français sera à Tizi-Ouzou le 28 juin prochain pour diriger la première séance d'entraînement et prendre attache avec les joueurs. Par ailleurs, pour ce qui est des joueurs, la direction de la JSK poursuit l'opération et reste en contact avec un certain nombre d'éléments qui devraient rejoindre le

groupe dans les prochains jours. Ainsi, après avoir engagé Addadi et Banouh, les contacts sont avancés avec un certain nombre d'éléments susceptibles de renforcer le groupe, tels que les deux joueurs de l'USM Bel Abbès, Bounoua et Thabti, l'attaquant du MCA, Tebbi, en plus d'un joueur émigré répondant au nom de Ouadah. Ce dernier aurait donné son accord de principe pour rejoindre la JSK, mais les dirigeants n'ont pas encore tout finalisé avec lui. Il y a aussi un Congolais du nom de Ngomi qui intéresse beaucoup les Canaris qui souhaitent engager des éléments africains en prévision de la Ligue des champions d'Afrique. M. M.

MC Alger

Djabou, nouvelle recrue

L'ex-meneur de jeu international algérien de l'ES Sétif, Abdelmoumène Djabou, s'est officiellement engagé avec le MC Alger, en paraphant un contrat de deux saisons, lors d'une cérémonie organisée samedi après-midi à Alger, en présence des médias. Le N° 10 de 32 ans emboîte ainsi le pas aux deux anciens défenseurs du NA Hussein-Dey, le latéral droit Walid Allati et le latéral gauche Belkacem Brahimi, qui étaient les deux premières recrues estivales du Doyen. «C'est le projet sportif fort intéressant du MCA qui m'a emballé», a tenu à faire savoir Djabou, assurant que son «choix» pour le Doyen «n'a pas été motivé par l'aspect financier», car selon lui, «si c'était une question d'argent» il serait parti à l'étranger, notamment au Maroc, où le Wydad de Casablanca lui a fait une offre fort intéressante. «J'ai reçu également des offres d'Arabie saoudite et du Koweït, mais j'ai préféré le MCA, surtout que mon ami Abderrahmane Hachoud (ndlr, actuel défenseur

et capitaine du MCA) m'a beaucoup encouragé à le rejoindre», a-t-il encore dévoilé concernant les raisons qui ont motivé son choix pour le Doyen. «Je suis convaincu d'avoir signé pour un grand club et je suis entièrement satisfait de mon choix. Tout ce que j'espère à présent, c'est être à la hauteur de la confiance placée en moi, réussir une grande saison et donner de la joie aux supporters du MCA», a-t-il souhaité. En réponse aux bruits qui courent concernant ses revenus au MCA, Djabou s'est dit «très surpris par les montants exorbitants qui ont été annoncés ici et là», et que certains n'ont pas hésité à porter jusqu'à 400 ou 500 millions de centimes par mois. «Tout ce qui a été dit à ce propos est faux», a assuré Djabou, avant que le directeur général sportif du club, Omar Ghrib, n'abonde dans le même sens, affirmant que «ces informations sont dénuées de tout fondement» et soulignant au passage que le Mouloudia «s'applique à réaliser un recrutement étu-

dié», en ne ramenant «que les joueurs ciblés par le staff technique, à des postes bien précis», et ce, sans faire trop de folies. Avec l'arrivée de Djabou, Ghrib a considéré que «l'opération recrutement se déroule parfaitement bien», en attendant le recrutement d'un «grand attaquant africain». Par ailleurs, le MCA a déjà tracé son programme de préparation en vue de la saison 2019-2020, avec trois stages bloqués au menu. Le premier à Alger et les deux autres à l'étranger, respectivement en Tunisie et en Pologne, sous la direction de l'entraîneur Français Bernard Casani. La saison écoulée, le Doyen avait terminé à une décevante 6^e place, avec 43 points, mais il a plus ou moins sauvé les meubles, en recevant une invitation de l'Union arabe de football pour prendre part à la prochaine édition de la Coupe Arabe des clubs champions. Une compétition dans laquelle sera engagé également le CS Constantine.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tébessa

Distribution de 6 600 ruches d'abeilles pleines

LA CONSERVATION des forêts de la wilaya de Tébessa a lancé une opération de distribution de 6 630 ruches d'abeilles pleines au profit des agriculteurs et apiculteurs dans plusieurs communes, a indiqué dimanche le chef de service de la protection de la faune et la flore. Cette opération financée par le Fonds national pour le développement rural, a été lancée en mai dernier et concerne 663 apiculteurs répartis sur 26 communes de cette wilaya frontalière, a précisé à l'APS, M. Salaheddine Sekiou dans une déclaration à l'APS. La même source a ajouté que jusque-là, 4 670 ruches ont été distribuées, à raison de dix ruches accompagnées d'équipement apicole par agriculteur assurant que l'opération se déroule «dans les meilleures conditions». Il a précisé que les

agriculteurs et apiculteurs ciblés ont bénéficié d'une formation en apiculture dispensée par des professionnels de la coopérative apicole. Les mêmes services ont aussi distribué des arbres fruitiers sur 127 bénéficiaires répartis dans 26 mechtas à travers 13 communes de Tébessa, qui seront plantés sur une superficie de 135 hectares, selon la même source. Cette opération de développement supervisée par la Conservation des forêts, vise à soutenir et à stabiliser les habitants des régions forestières et des zones montagneuses de leurs régions, en leur fournissant des sources de revenus, en créant des opportunités d'investissement dans le domaine forestier et de nouveaux emplois, a conclu le responsable.

Yanis G.

Ain Témouchent

270 autorisations de transport vers les plages

LA DIRECTION du transport de la wilaya de Ain Témouchent a accordé durant ce mois de juin en cours 273 autorisations d'exploitation des lignes de transport en direction des plages de la wilaya durant cette saison estivale, a-t-on appris de cette administration. Ces autorisations permettront aux transporteurs bénéficiaires d'exploiter des lignes de transport en direction des plages durant les trois mois de la saison estivale. Le transport est assuré à partir de la commune d'Ain Témouchent vers 11 plages du littoral de la wilaya, a souligné le directeur du secteur, Aïssa Negmari. Ces lignes s'ajoutent à celles habituellement en circulation durant toute l'année. L'objectif est d'assurer une meilleure prise en charge du transport des estivants et des touristes qui

optent pour les plages d'Ain Témouchent comme destination touristique, a-t-on précisé. Ainsi, 30 bus assureront quotidiennement des navettes vers les plages de la wilaya. Ces lignes seront renforcées durant les week-ends, période durant laquelle la demande est accrue sur les moyens de transport en direction des plages, a rappelé M. Negmari. Les lignes menant vers les plages de Rachgoun, El Hilal, Terga et Bouzadjar sont les plus fréquentées durant la saison estivale, rappelle-t-on. De nouvelles autorisations d'exploitation des lignes seront accordées ultérieurement pour veiller à assurer le transport aux estivants, ce qui contribuera à la réussite de la saison estivale et assurer de meilleurs services en matière de transport.

Farid C.

Cyclisme / Tour de Corée du Sud

L'Algérien Reguigui termine 4^e

LE CYCLISTE ALGÉRIEN Youcef Reguigui, sociétaire du club malaisien Terengganu Cycling Team, a terminé 4^e au classement général du Tour international de Corée du Sud, avec une minute et trois secondes de retard sur l'Italien Filippo Zaccanti (Nippo Vini Fantini Faizani), vainqueur en 13h35:38. Le tour s'est clôturé dimanche, avec le déroulement de la 5^e et dernière étape, disputée sur une distance de 65 kilomètres dans la capitale Séoul. Reguigui est entré en 6^e position, en 1h21:28, avec le même temps que le vainqueur. L'Algérien avait très bien démarré cette compétition, endossant le maillot jaune de leader à l'issue de la 2^e étape, disputée jeudi dernier, sur une distance de 161,6 kilomètres entre Cheonan et Danyan, avant de perdre progressivement du ter-

rain par rapport à l'Italien Zaccanti, pour terminer finalement 4^e. Reguigui s'était en effet contenté de la 7^e place lors de la 3^e étape, disputée vendredi dernier, sur une distance de 178,3 kilomètres, entre Tanyang et Samch'ok, avant de se ressaisir un peu dans la 4^e étape, disputée le lendemain, sur une distance de 127 kilomètres, entre Samch'ok et Goseong et à l'issue de laquelle il avait terminé à la quatrième place. Reguigui se console cependant avec le maillot bleu qu'il a gardé jusqu'au bout, puisque c'est lui qui termine meilleur sprinter de ce Tour de Corée du Sud avec un total de 66 points, devant le Néerlandais Kreder Raymond, sociétaire du club Team Ukyo. Au total, 120 coureurs représentant 19 clubs ont pris part à ce Tour cycliste de Corée du Sud.

Racha S.

épreuves du Bac



Loumis

Djalou@hotmail.com

Cinéma

Deux films algériens primés au Festival d'Oujda

■ Le long métrage de fiction «Reconnaissance» de Salim Hamdi et le court-métrage «Point zéro» de Nassim Boumaiza, ont été distingués au 8^e Festival maghrébin du film d'Oujda qui a pris fin dans cette ville marocaine samedi.

Par Racim C.

En compétition dans la catégorie long métrage aux côtés de «La voix des anges» de Kamel Laïche, «Reconnaissance» a remporté le «Prix de la meilleure interprétation féminine» pour le rôle de Malika Belbey dans cette fiction qui participe à son premier festival. Le jury de la catégorie «long métrage», présidé par le critique de cinéma algérien Ahmed Bedjaoui, a récompensé également le film «Cri de l'âme» du Marocain Abdelilah Jouahri, doublement distingué du Prix de la meilleure interprétation masculine et du jury. Dans la catégorie «court-métrage» qui a mis en

compétition 12 films, le jury a distingué le film algérien «Point zéro» de Nassim Boumaiza qui s'est adjugé le «Prix du meilleur scénario», alors que le prix de la meilleure interprétation masculine a été attribué au Marocain Hachem Besstaoui pour son rôle dans «Angoisse» de Ali Benjelloun. «Point zéro» concourait avec «Synapse» de Noureddine Zerrouki et «Ainsi soit-il» de Youcef Mahsasse, qui ont représenté l'Algérie dans la compétition du court-métrage de cette édition, ouverte le 11 juin

dernier. Six longs métrages et douze courts-métrages étaient en compétition de l'édition 2019 de ce festival qui a rendu hommage à des figures du cinéma maghrébin dont le réalisateur Rachid Bouchareb et l'actrice tunisienne Fatma Ben Sidane. Créé en 2010, le Festival maghrébin du film d'Oujda vise à promouvoir la production cinématographique de la région et de vitaliser le marché du film.

R. C.

Tiaret

Programme artistique varié pour égayer les nuits d'été

LA MAISON de la culture Ali-Mâachi de Tiaret a élaboré un riche programme d'activités artistiques «Spécial Été» dans le cadre de la manifestation «Nuits d'été 2019» avec la participation de 60 troupes et artistes locaux de différents genres. Le responsable des activités culturelles de cet établissement, Hicham Daoudi, a indiqué à l'APS que ce programme sera lancé le 29 juin en cours et se poursuivra jusqu'à la fin du mois d'août prochain. Le coup d'envoi sera donné avec l'inauguration d'un salon local d'arts plastiques, initié par l'association locale «Lamassat El fen wal

ibdaa» et l'organisation d'une soirée musicale qu'animeront des artistes lauréats de l'école «Alhan Oua Chabab» et d'un spectacle folklorique. Ces soirées artistiques seront animées par 30 troupes musicales tous genres confondus et par 10 troupes théâtrales. Il est prévu également des récitals poétiques et la projection de quatre documentaires réalisés par des cinéastes locaux. Ces activités culturelles seront abritées par les villes de Tiaret, Sougueur, Ksar Chellala, Frennda, Mahdia, Oued Lily, Ain Kermis, Ain Bouchekif, Melakou et Rahouia, a-t-on indiqué.